

Compte rendu d'Activités Anev Novembre 2009 / Novembre 2010

Colloque à Beaumes de Venise

L'ANEV a participé au Colloque organisé le 6 novembre dernier à Beaumes de Venise avec l'Académie Amorim (Président Robert Tinlot) à l'occasion de la remise de son prix annuel. Ce colloque dont le thème était « La consommation de vin au carrefour des contradictions » a permis de positionner l'ANEV comme défenseur du patrimoine viti-vinicole et moteur dans cette démarche. Michel Grégoire, vice-président de l'ANEV et vice-président du conseil Régional Rhône-Alpes a fait remarquer que tout ce patrimoine viti-vinicole n'a jamais été mis à plat et qu'il a besoin d'être défendu. Une intronisation par la Commanderie des Costes du Rhône et la Confrérie de la cave de Beaumes de Venise et un repas ont clos cette journée. A la fin de celui-ci le co-président Philippe Martin a eu la joie de souffler la 10^{ème} bougie de l'association dont il est à la tête depuis 8 ans.

L'ANEV défend le 0,5g/l

L'ANEV, représentée par ses deux présidents, Philippe MARTIN et Roland COURTEAU, ont été reçus le mercredi 23 décembre 2009, par le cabinet du Ministre des transports pour faire entendre leurs voix en vue du prochain comité interministériel sur la sécurité routière. Ils souhaitent que le taux d'alcoolémie au volant, actuellement fixé à 0,5g/l reste inchangé et ne soit surtout pas baissé. En revanche ils ont insisté sur les mesures de prévention qui pourraient être prises comme la responsabilisation des usagers en leur proposant des outils pour évaluer leur taux d'alcoolémie ou une meilleure éducation de la consommation. L'ANEV espère ainsi avoir été entendue

VINISUD 2010

L'ANEV était partenaire de l'édition VINISUD 2010 qui s'est déroulée les 22, 23 et 24 février 2010 à Montpellier. VINISUD c'est la vitrine du premier vignoble mondial qui représente, à lui seul et en Méditerranée, plus de 50% de la production mondiale.

Adoption d'un amendement relatif à la gestion des produits de qualité

Le rapport du Député européen Scotta sur la politique des produits agricoles a été voté par la Commission agriculture, le 23 février 2010. Ce rapport qui porte sur la communication de la Commission européenne sur la réforme de la politique de la qualité constitue pour la viticulture une opportunité de souligner qu'il ne peut y avoir de produits de qualité sans maîtrise de la production. En ce sens, Philippe MARTIN, coprésident de l'ANEV s'est employé à faire reconnaître aux députés européens et notamment à Michel DANTIN ainsi qu'aux instances de la communauté européenne toute l'importance de la maîtrise de la production au travers des droits de plantation.

Rencontre avec Monsieur Dacian CIOLOS, Commissaire européen en charge de l'agriculture.

Philippe MARTIN a rencontré Monsieur le Commissaire européen en charge de l'agriculture, Monsieur Dacian, CIOLOS. A cette occasion il lui a remis en sa qualité de rapporteur pour l'Assemblée Nationale d'un rapport sur les signes de qualité, une lettre ouverte soulignant qu'il ne peut y avoir de produits de qualité sans maîtrise de la production et donc qu'il est nécessaire et indispensable de maintenir des outils de régulation des productions agricoles et viticoles dont les droits de plantation. En réponse, Monsieur le Commissaire a indiqué à Philippe MARTIN qu'il était sensible à ses arguments et a laissé entendre à celui-ci qu'il soutiendrait le maintien des outils de régulation agricoles et donc les droits de plantation.

Grand Prix de la Presse du Vin

Le Grand Prix de la Presse du Vin, dont c'était la 4^e édition, a été remis dans les salons du Sénat le 8 février 2010. L'ANEV y était représentée par Pierre Facon Conseiller Général de Seine Saint Denis. Créé en 2004 par l'Association de la Presse du Vin, qui réunit 250 journalistes, écrivains, photographes, illustrateurs et 100 attaché(e)s de presse spécialisés, ce Grand Prix a pour but de récompenser les personnalités qui, dans leur domaine respectif, honorent la place du vin dans notre société.

TV SUR LE VIN

Disposera-t-on, prochainement, en France, d'une ou plusieurs chaînes de Télévision, consacrées à la vigne et au vin où pourraient intervenir, producteurs, œnologues, sommeliers, historiens, médecins.... ? Cela ne relève plus de l'impossible, soulignait Roland COURTEAU au Sénat, à la sortie d'un groupe de travail sur la Viticulture « *Plusieurs projets de chaîne de télévision sont en attente, d'autorisation, d'autres ne seraient pas loin d'émerger, tous, auraient pour objectif, de faire connaître au « pays du Vin », la richesse du vignoble français, de l'élaboration à la dégustation du Vin, en passant par les savoirs faire, les métiers ...* » Dans le but de rendre la chose possible et en leur qualité de co-présidents de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV), Roland COURTEAU et Philippe MARTIN ont saisi le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour leur soumettre un projet de plate-forme multimédia, chaîne de télévision et internet.

L'étiquetage des denrées alimentaires

Les débats au Parlement européen sur le projet de règlement sur les denrées alimentaires ont débuté. Le projet de règlement sur les denrées alimentaires prévoit d'imposer l'étiquetage de la valeur nutritionnelle et des ingrédients sur les boissons alcoolisées notamment sur le vin. L'ANEV s'y est formellement opposée. Son coprésident, Philippe Martin a été désigné pour représenter la France à l'intergroupe vin au Parlement européen et défendre la voix des viticulteurs.

EFOW : Lancement de la Fédération Européenne des vins d'origine

En sa qualité de représentant français des pays producteurs, P. Martin, coprésident de l'ANEV a participé, le 24 mars dernier, au lancement de la Fédération européenne des vins d'origine à Bruxelles. Cette instance rassemble les confédérations nationales des appellations d'origine contrôlée telle que la CNAOC pour la France et des parlementaires nationaux des pays producteurs de vins. Elle a pour objectifs de mieux défendre les intérêts des producteurs de vins à appellation d'origine et à indication géographique au niveau communautaire notamment en ce qui concerne le dossier du maintien des droits de plantation. La Fédération est présidée par Riccardo RICCI CURBASTRO, Christian PALY et Fernando PRIETO RUIZ et Luciano VILHENA PERREIRA, en sont les vice-présidents.

REMISE DU PRIX RENE RENOU

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont créé en 2008 le **Prix René RENOU**. Ce prix est appelé René RENOU, en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). Le Lauréat 2009 a été la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, adhérente de l'ANEV, pour la « Charte Paysagère et environnementale des Costières de Nîmes ». Le trophée, a été remis à M. Jean-Paul Fournier, Sénateur-Maire de Nîmes et président de la communauté d'agglomération le samedi 5 juin 2010 à l'occasion de l'inauguration des Journées Méditerranéennes des Saveurs par M. Francis Fabre, trésorier de l'ANEV. Le Prix René Renou 2010 est en cours, les partenaires votent. On connaîtra le résultat d'ici peu. Candidats à voir sur le site

OENOVIDEO 2010

L'ANEV a participé comme partenaire au festival Œnovidéo le 15 mai à Aigues Mortes, comme elle le fait depuis 7 ans. Elle a primé un film, réalisation de l'Institut Franc-Comtois des vins et du goût, association spécialisée dans l'analyse sensorielle basée en Arbois dans le Jura. Le film s'appelle « les 4 saisons des 5 sens ». Il a été primé « *pour son apport ludique, gourmand et odorant à la connaissance des Vins du Jura. Le Jura est en effet une région viticole qui met bien en valeur son patrimoine et ses élus y contribuent grandement* ». La Route des Vins du Jura qui vient d'obtenir le label « Destination Touristique d'excellence en est un exemple remarquable. Mais le Patrimoine du Jura c'est aussi le Poulsard ou le Trousseau, ses cépages emblématiques, le clavelin (62cl) qui a failli disparaître sous la pression de l'Europe, les fêtes du Biou ou la percée du Vin jaune. Tout cela c'est du patrimoine viticole que l'ANEV défend bec et ongles. Le Prix Adelphe/Anev a été remis au sénat lors de la cérémonie officielle le 10 septembre par le Directeur de l'ANEV, Marc OLIVIER.

30 ans de la Confrérie des échevins de Bouzy

Le 26 juin dernier, Bouzy , commune adhérente de l'ANEV a célébré les 30 ans de la confrérie des échevins de Bouzy. Pour la célébration de cet anniversaire, les échevins ont organisé une grande fresque historique au point de vue de Bouzy. D'Attila, à Clovis, en passant par la reine Marie-Antoinette, ce fut un grand moment d'histoire et de la Champagne. Philippe MARTIN co-président a représenté l'ANEV en compagnie de Madame Rachel Paillard Conseillère régionale .

BUREAU DE L'ANEV

Le Bureau de l'ANEV s'est réuni le 30 juin à Paris. A l'ordre du jour la réorganisation de l'association mais aussi la loi de modernisation agricole et les rapports en cours droits de plantation (Catherine Vautrin) et signes de qualité (P. Martin) et intervention Vin et Santé (R.Courteau)

L'ANEV EN CHINE

Durant toute une semaine, du 19 au 25 juillet, les vins de la Vallée du Rhône ont été à l'honneur dans le pavillon Rhône-Alpes de l'exposition universelle de Shanghai 2010. En effet Inter Rhône a animé, avec la région Rhône Alpes (adhérente de l'ANEV) , une semaine thématique consacrée aux Vins de la vallée du Rhône . La semaine s'est terminée le samedi 24 au soir avec un dîner de prestige précédé d'une intronisation par la Commanderie des Costes du Rhône. La soirée a bénéficié de la présence de Jean Besson, un des fondateurs de l'ANEV, sénateur de la Drôme, président du groupe d'amitié France-Chine au Sénat accompagné de 4 de ses collègues sénateurs dont deux de l'ANEV, Mrs Jean-Marc Pastor (Tarn) et Ambroise Dupont (Calvados) et du Directeur de l'ANEV.

RAPPORTS

2 rapports ont été faits par nos élus du bureau de l'ANEV

- P-A. Martin sur la politique de qualité des produits agricoles
- C.Vautrin sur les droits de plantation.

Ils sont consultables dans leur totalité sur le site de l' ANEV www.elusduvin.org

CENTRE CULTUREL DES VINS FRANÇAIS A PEKIN

P ;Martin a participé à l'inauguration du centre culturel des vins français en Chine, à Pékin aux côtés de Monsieur le Ministre Patrick DEVEDJIAN. Ce projet porté par l'association pour le développement des échanges France-Chine a pour objectifs d'initier les Chinois à la culture du vin, d'organiser l'importation des vins français et de créer en Chine des points de vente. Ainsi, le château Dynasty a mis à disposition une partie de ses installations afin qu'il puisse y être organisé des expositions sur les thèmes comme Histoire de la vigne et du vin ou La présentation des régions viticoles... Une bibliothèque sur le thème de la culture du vin en France sera ouverte et des conférences seront régulièrement organisées. De même, une école du vin français a été mise en place afin de proposer des stages œnologiques autant pour les amateurs que les professionnels. Le centre culturel constituera bien évidemment un point de vente et de promotion des vins français. Afin de faciliter, les échanges l'association pour le développement des échanges France-Chine signera prochainement un accord avec les viticulteurs qui le souhaitent. Cette dernière paiera le transport des marchandises jusqu'au Centre culturel ainsi que les frais de douane (pont aérien, sans escale). Enfin un accord entre l'association et la douane de Pékin a été signé pour faciliter l'importation du vin qui sera vendu au sein du centre.

REUNION DE CONCERTATION

Philippe MARTIN, coprésident de l'ANEV, Alain SUGUENOT, Président du groupe viticole de l'Assemblée Nationale, Gérard CESAR, Président du groupe viticole du Sénat et Pascal BOBILLER-MONOT, Directeur de la CNAOC se sont réunis afin de faire le point sur l'actualité des dossiers viticoles et plus particulièrement sur celui des droits de plantations. Ils ont convenus de la stratégie à adopter pour sensibiliser et rallier les parlementaires européens au maintien des droits de plantation. Aussi, au delà de l'action qu'ils ont convenus de mener auprès des parlementaires européens, ils se sont accordés sur l'importance de poursuivre les actions auprès des membres de la Commission européenne au travers notamment d'échanges directes et de rencontres. Par ailleurs, les parlementaires ont précisé qu'ils demanderont une mobilisation du Gouvernement, des cellules diplomatiques de la France pour constituer un front favorable au maintien d'instruments de régulation du potentiel de production pour la viticulture. Enfin, les parlementaires ont évoqué la prochaine réunion du conseil de la modération.

COMMUNICATION – PARTENARIATS

-Depuis le début de l'année nous avons arrêté la publication papier du Journal « Pour le Vignoble » – qui paraît depuis 10 ans (novembre 2001). 3 numéros sont sortis en format numérique ce qui permet des économies, une plus grande diffusion,

la mise en ligne sur le site et un geste pour le développement durable : tout bénéfice ! Une newsletter de parution régulière avait été décidée l'an dernier : 2 numéros sont sortis en début d'année, puis un en octobre et un en novembre. En 2011 la parution sera plus régulière. Elle est envoyée uniquement aux adhérents contrairement au journal et à la feuille de vigne , autre publication numérique de l'ANEV, qui sont envoyés à tous nos soutiens , élus, vigneron et organisations plus les journalistes de France qui nous suivent. Le site Internet est toujours très visité, il possède maintenant beaucoup d'archives et de textes sur tous les sujets en plus de toutes les informations sur l'association. Nous ne communiquons plus que par mail, aussi il est indispensable que les communes nous donnent une adresse.

-L'Annuaire des Adhérents est sorti en Avril. Il devient de plus en plus difficile de le financer de manière à ce qu'il ne coute rien à l'association. Les annonceurs se font rares .Remercions encore ceux qui y ont participé cette année.

-Un CD sur l'inventaire du patrimoine viticole de la France paraîtra d'ici la fin de l'année. Ce sera le 4^{ème} produit par l'ANEV après ceux sur l'éducation au gout, la viticulture et l'urbanisme, les Vignes-écoles.

-L'ANEV a des partenariats avec les salons Vit'eff, Sitevi et Vinisud – avec le festival Œnovidéo et la Société ADELPHE– Pour le Prix Renou avec la FIJEV, l'A.P.V, Vitisphère, Winetourism in France.com, Vinsobres et Bonnezeaux. Elle soutient la Fête Nationale de la Vigne et du Vin le samedi qui suit l'Ascension

ADHERENTS DE L'ANEV QUI NOUS ONT QUITTE

La député-maire UMP de la station balnéaire de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales), **Arlette Franco**, est décédée le 31 mars 2010 des suites d'une longue maladie . Elue maire de Canet-en-Roussillon en 1989 après avoir été conseillère municipale pendant 18 ans, Arlette Franco, d'origine espagnole, était devenue députée en 2002, après avoir été vice-présidente du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Elle était membre de l'Anev depuis 2002.

L'ancien sénateur **Guy Penne**, est décédé le 25 juillet dernier à Orange. Il était âgé de 85 ans. Il était doyen de la faculté dentaire de de Paris VII (Garancière) Guy Penne avait été sénateur P.S représentant les Français de l'étranger de 1986 à 2004. Il avait également été le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et président de l'association départementale des maires dans le Vaucluse. En 1999 il avait participé, avec son ami Henri Michel et des députés et sénateurs motivés comme lui pour la défense du vin, à créer l'Association Nationale des Elus du Vin et à mettre le siège de celle-ci au Château de Suze la Rousse . Il était également fondateur du Festival « Musiques dans les Vignes ».

En Octobre enfin, nous avons appris le décès de **Georges Frêche**, président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon. C'est lui qui avait fait adhérer Montpellier à notre association, puis le Conseil Régional L-R. dès son élection. C'était un grand défenseur du vin de sa Région qu'il aurait voulu encore plus présent sur tous les marchés du monde et pour lequel il encourageait les vignerons à le présenter sous la bannière « Sud de France » qu'il avait inventée.

CONCLUSION

Ce que nous vous avons décrit dans ce rapport n'est qu'une infime partie de l'activité en faveur du Vin que déploient les élus de l'ANEV, il est évident que chacun, dans sa commune, son Département ou sa Région agit de différentes façons dans le même sens. D'ailleurs je formerais le vœu que plus d'actions soient faites en se prévalant de l'appartenance à notre association (manifestations, colloques, ...) et que l'information remonte pour que nous puissions en parler dans nos publications et les mettre en valeur. En effet toutes les initiatives des autres élus peuvent servir à chacun de nous pour améliorer notre action.

Photo : les élus de Rhône-Alpes nombreux à l'assemblée générale.

